

Aux termes des articles L.312-19 et L.312-20 du Code monétaire et financier, les établissements de crédit publient chaque année, chacun pour ce qui le concerne :

- Le nombre de comptes inactifs ouverts dans leurs livres et le montant total des dépôts et avoirs inscrits sur ces comptes.
- Le nombre de comptes dont les dépôts et avoirs sont déposés à la Caisse des Dépôts et Consignations et le montant total des dépôts et avoirs ainsi déposés à la Caisse des Dépôts et Consignations.

Rapport annuel comptes inactifs Milleis en date du 31/12/2017

Indicateurs	
Nombre de comptes inactifs ouverts dans les livres	5 253 comptes
Montant total des dépôts et avoirs inscrits sur ces comptes	120 972 825 €
Nombre de comptes dont les dépôts et avoirs sont déposés auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations (CDC)	110 comptes
Montant total des dépôts et avoirs ainsi déposés à la Caisse des Dépôts et Consignations	385 228,08 €